

# Association des Naturalistes

Secrétariat  
Administration

21, rue Le Primaticc  
FONTAINEBLEAU  
(S.-&M.)

de la Vallée du Loing  
et du Massif de Fontainebleau

FONDÉE LE 20 JUIN 1913

Trésorerie

C. C. POSTAL  
PARIS 569.34  
Association des Naturalistes  
FONTAINEBLEAU

Tome XXX - N° 10

BULLETIN MENSUEL  
41<sup>e</sup> Année

Octobre 1954

## EXCURSIONS

**DIMANCHE 17 OCTOBRE:** Les Grands Feuillards, les Barnolets, le Bois des Seigneurs, les Pieds Pourris, les Ventes à Galène, la Canche Guillemette, les Ventes à la Reine; en liaison avec les Naturalistes Parisiens. Rendez-vous Place de la Fourche à Fontainebleau à 9 h. Déjeuner vivres tirés du sac au Parc aux Boeufs.

**DIMANCHE 14 NOVEMBRE:** Le Chêne Brûlé, le Puits au Géant, la Vente des Charmes, le Bas Bréau, la Solle; en liaison avec les Naturalistes Parisiens. Rendez-vous Place de la Fourche à Fbloau à 9 heures. Déjeuner vivres tirés du sac au Bas Bréau.

## CONFERENCES

**VENDREDI 15 OCTOBRE,** à 21 heures, au Théâtre de Fontainebleau: "Papouasie. Comment vivent les sauvages"; récit du R.P. Dupeyrat, membre du Club des Explorateurs. Films en couleurs; enregistrements musicaux inédits (Cercle François-I<sup>o</sup>).

**VENDREDI 26 NOVEMBRE,** à 21 heures, au Théâtre de Fbleau: "Evocations d'Egypte" par Samivel. Films en couleurs.

## SECRETARIAT

**ADHESIONS NOUVELLES.**- Marcel GUYOT, Pharmacien, rue Murger, Bourron-Marlotte (S.&M.); Mycologie; Présenté par P. Doignon.- Jean-Paul HERVIEU, étudiant, 23, boulevard Chamblain, Melun (S.&M.); présenté par P. Doignon.

**CHANGEMENTS D'ADRESSES.**- André Lafayo, 26, rue de Richelieu, Paris I<sup>o</sup>.- William L. Culberson, The Farlow Herbarium of Harvard University, 20 Divinity Avenue, Cambridge, Massachusetts (USA).

**NECROLOGIE.**- Charles LECOMTE: Notre collègue Charles Lecomte, membre à vie de notre Association, adhérent depuis 1935, est décédé au château de Corcelotte en Montagne, par Somberton (Côte d'Or) où il s'était retiré. Ancien Directeur de l'Hôpital Bretonneau, il s'était consacré à l'étude des Coléoptères et spécialement des Elatérides. A la suite de quelques chasses en Forêt de Fbleau, il publia diverses observations personnelles il y a une trentaine d'années dans les bulletins de la Société entomologique de France.

**MEMBRES BIENFAITEUR ET DONATEUR.**- Notre collègue Mafdel Guyot s'est fait inscrire comme membre bienfaiteur et notre ami R. Gaume comme membre donateur.

**DON.**- De notre collègue H. Morel, 100 F. pour les publications.

**DISTINCTION.**- Par décret du 15 septembre (J.O. du 18) nos collègues Paul Jovet, assistant au Muséum, et André Eichhorn, Professeur à la Faculté des Sciences, Directeur du Laboratoire de Biologie végétale de Fontainebleau, ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur.

**DON A LA BIBLIOTHEQUE.**- A. Mercier: "Enquête sur les végétaux dans le folklore"(1954).

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

- Germaine CLARETTE, Les Réserves de la Forêt de Fbleau; Courrier du Gâtinais, 2 IX 54.  
Guy COLAS, Sur l'extension en France d'une sous-espèce espagnole de *Carabus purpurascens* (Coléopt.); L'Entomologie, 1954, p. 53.  
Guy COLAS, Coléoptères de la Sierra Nevada: Caraboidae; "L'Entomolog.", 1954, p. 35.  
Jacques DEMAUX, Une espèce française à rechercher: *Danacia Malinowskyi* (Coléoptères) "L'Entomolog.", 1954, p. 42.  
Pierre DOIGNON, Le complexe muscino-lichénique des hauts troncs et houppiers dans le Massif de Fontainebleau; Revue bryologique et lichénologique, 1954, p. 134.  
Raymond GAUME, Le *Platygyrium repens* dans la région parisienne; Revue bryologique et lichénologique, 1954, p. 25.  
Raymond GAUME, Excursions botaniques dans la région parisienne; Cahiers des Naturalistes, 1954, p. 70.  
Féodor JELENC, Les Bryophytes nord-Africains; Rev. bryolog. et lichénol., 1954, p. 105.  
Suzanne JOVET-AST, Le genre *Colura* (Hépatiques); Rev. bryolog. et lichénol., 1954, p. I.  
André MERCIER, Enquête sur les végétaux dans le folklore et l'Ethnographie; "L'Ethnographie"; Bull. Soc. d'Ethnographie de Paris, 1951-1954.

BIOLOGIE FORESTIERE

LES RESERVES BIOLOGIQUES DE FONTAINEBLEAU, GENACLE DES GEANTS.- Les mensurations effectuées par notre ancien président M. l'Ingénieur des Forêts Cl. Jacquot sur un chêne du Gros Fouteau, en Forêt de Fontainebleau (Bull. ANVL, 1953, p. 91) nous ont suggéré l'idée de mesurer quelques-uns des plus beaux arbres vivants actuels de la Réserve biologique. C'est en effet dans ces parcelles de la XXI<sup>e</sup> Série que toutes les vieilles écorces se trouvent, vestiges d'un peuplement magnifique qui en impose encore par le nombre et la vétusté vénérable de ses éléments.

Lors des congrès internationaux, sessions de sociétés scientifiques et autres, c'est toujours dans les parcelles 13 (Gros Fouteau), 21 (Vente des Charmes) et 3 (Bas Bréau) que nous nous plaisons à promener les étrangers, et les impressions qu'ils en emportent nous valent toujours le témoignage ultérieur d'un souvenir sincèrement admiratif (cf. bull. ANVL d'août 54, p. 76) pour la magnificence du paysage.

Actuellement, c'est dans la parcelle 13 (Gros Fouteau) que l'on peut voir les sujets à la fois les plus vieux, les plus beaux et les plus nombreux. Cette futaie, déjà vieille de 300 ans en 1716 d'après l'aménagement de de la Faluère, remplace celle du Bas Bréau, déjà "très vieille" en 1664 (d'après Barillon d'Amoncourt), qui conservait encore de superbes chênes à l'époque des peintres de Barbizon, mais se trouve maintenant ruinée. C'est cependant encore là que l'on observe, vers le "Nid d'Amour des peintres", le Hêtre le plus imposants. En 1716, c'est la Vente des Charmes que l'on considérait "comme la plus vieille de la forêt" (Domet, Hist., p. 132); elle a encore fière allure, mais les sujets d'âge et de grosseur maxima y sont exceptionnels, le Jupiter en étant le plus bel exemple.

L'histoire - probablement un peu légendaire - nous a laissé quelques renseignements sur les arbres remarquables. L. Weil ("Les arbres curieux de la Forêt de Fbleau" in Trav. des Natur., 1936, p. 158) et P. Domet (Histoire de la F. de F., 1872) en ont cité quelques-uns. Le Gros Fouteau aurait eu, au XVIII<sup>e</sup> siècle, 8 m. de tour, ce qui nous paraît difficile à croire, surtout pour un Hêtre. Le plus gros Hêtre contemporain a été le Caravaggio, au Bas Bréau, tombé il y a une dizaine d'années; ses ruines sont encore impressionnantes et représentent un arbre qui dépassait 5 m. de tour. Parmi les Chênes, celui des Deux Frères, tombé en 1869, avait 5,30 m. à 1 m. du sol et était âgé de 430 ans; le Bouquet du Roi, tombé vers 1870 dans la Tillaine, approchait 6 m.; le Briarée, tombé au Bas Bréau en 1899, avait 6 m. de tour; le Pharamond, tombé avant 1909 et dont il ne reste que des débris, avait plus de 6 m.; le Superbe, au Carrefour Reuss, mort en 1901 et tombé en 1919, avait 5 m.; le Charlemagne, tombé en 1926 au Nid de l'Aigle, avait plus de 6 m.; le Voltaire, tombé vers 1930 au Gros Fouteau, très gibbeux, approchait 6,50 m.; le Pérugin, au Bas Bréau, tombé vers 1940, a encore au sol environ 5,50 m.

Il semble bien que ce soit - entre 6 m. et 6,50 m. de circonférence - un maximum pour les chênes sur les sols et sous le climat de Fbleau et que cette limite soit valable pour les chênes de tous les siècles au moins depuis la période protohistorique et historique.

Nous en avons encore des exemples de nos jours: Le plus altier de nos chênes est actuellement le Jupiter, à la Vente des Charmes. Encore très vigoureux, il mesure 6,30 m. à 1,50 m. du sol (au dessus des gibbosités), 7 m. à 1 m. et 9,50 m. à la base; sa hauteur dépasse 35 m. Après lui avoir attribué mil ans, puis en "chronologie courte" 300, les forestiers s'arrêtent aux environs de 600 par comparaison avec les chablis dont l'âge peut être exactement calculé (cas des Deux Frères: 430 ans pour 5,30 m.; du Reuss tombé en 1952: 380 ans pour 4,50 m.).

Autour du Jupiter, à la Vente des Charmes, plusieurs chênes atteignent 4,30, 4,80, 5 m. au dessus des gibbosités à 1 m. du sol. Près du Cr du Fauconnier, nous en avons mesuré un autre de 4,75 m. Dans le Bas Bréau, on a décrit ("La Nature" 1 janvier 1934) un chêne de 5 m. que nous n'avons pas retrouvé et qui a dû disparaître par vétusté. Mais le véritable cénacle des géants se trouve au Gros Fouteau, parcelle 13. Le long de l'ancien sentier Colinet n°5 et aux environs, on compte une cinquantaine de chênes volumineux. Nous les avons tous mesurés à 1 m. du sol. L'un d'eux, à proximité du Théophile Lhuillier, en plein massif, a 6,10 m. C'est le seul que nous ayons trouvé en Forêt de Fbleau excédant 6 m. avec le Jupiter. Un autre, non loin, a 5,60 m.; le Franklin a encore 5,50 m. Autour du Chateau-briand (4,30 m.) on en mesure de 5,20, 5,10, plusieurs de 5 m. et de 4,90 m.; le Champollion a 4,70 m. Route du Mont Chauvet, plusieurs ont 4,80 m. Autour du Chardin et du Gozlan la moyenne est de 4,60 m. Dans le "cénacle du Gros Fouteau" (Colinet), la base d'un chêne brisé à deux mètres de hauteur a encore 5,25 m.; le Girodet a 5,10, le Franklin 5,50, le Mazarin 5 m., le Florian 4,75, le Coligny 4,70 m.

Le spectacle de ces chênes magnifiques n'est pas sans grandeur, d'autant que la plupart conservent un fut presque cylindrique de 4 m. de tour et plus jusqu'à plus de 10 et 15 mètres de hauteur. Au Nid de l'Aigle, les vieux chênes multicentennaires sont presque tous en cépée, ce qui leur enlève la majesté de ces grands géants à fut unique; mais ces "Feux d'artifice" ont jusqu'à neuf jets soudés à plus de un mètre du sol et leur tronc est de la dimension des colosses: le Feu d'artifice proprement dit a 5,90 m. de tour; quatre autres proches ont 5,80, 5,70, 5,60, 5,60.

Cet état actuel de la vieille futaie (car les témoignages antérieurs à 1850 sont entachés d'erreurs et trop imaginatifs) conduit à croire qu'il en fut toujours ainsi en Forêt de Fbleau, dans d'autres parcelles, depuis le début des temps protohistoriques à climat stable. Paul Domet, qui était forestier, est bien de cet avis. L'intervention des forestiers a civilisé, discipliné la forêt, elle a rajeuni la moyenne d'âge des arbres par nécessité d'exploitation, mais "les futaies vierges de toute exploitation avaient, aux temps très anciens, beaucoup de ressemblance avec celles qui peuplent actuellement les cantons du Bas Bréau et du Gros Fouteau" (Domet, Hist., p.117).

Ce que nous croyons être un vieillissement n'est qu'une phase d'un cycle dont la durée excède le temps d'une génération humaine. La moyenne d'âge du Gros Fouteau et des Réserves actuelles est de 350 à 400 ans (Jacquot 1953); elle était de 300 en 1716 (de la Faluère) et la fameuse Gaule chevelue du temps de César était certainement, à Fbleau même, une vieille futaie de 300 à 400 ans parce que c'est l'âge maximum moyen de nos chênes. Les forestiers biologistes, en créant les Réserves, n'ont fait que rendre à la Nature son aspect primitif.

La forêt est pérenne. La seule influence qui la perturbe sérieusement est toujours le fait du forestier exploitant et cette perturbation est toujours suivie d'un raccourcissement de la vie des sujets. Les "Réserves tournantes" ont d'abord été naturelles avant d'être réinventées par les forestiers biologistes, auxquels les naturalistes rendent hommage car leur action est une concession à la Nature contraire aux principes de la Foresterie française à peu près totalement axée sur la valeur commerciale du bois et sur le rendement maximum des arbres.

Par bonheur, Fontainebleau, protégé par grâce d'Etat dès l'ancien régime, a sauvé du saccage humain quelques magnifiques parcelles. Admirons-les pendant qu'il en est encore temps. Le massacre d'une partie du Gros Fouteau (parcelle 17) en 1942 n'est pas, hélas! un fait isolé, mais seulement plus spectaculaire que ceux dont le résultat constant, oeuvre de chaque jour des forestiers exploitants, est d'appauvrir le vieux fonds de la sylve de Bière dont les forestiers biologistes s'efforcent de préserver les derniers vestiges peu à peu sacrifiés sous prétexte de rajeunissement et de "rendement" meilleur.

ZOOLOGIE

LE RAT MUSQUÉ (ONDATRA) EXISTE-T-IL DANS LA VALLEE DU LOING ?- L'Institut national de la Recherche agronomique ayant été chargé de faire le point de la situation actuelle du Rat musqué en France, nous serions extrêmement heureux si, par l'intermédiaire de nos collègues si il nous était possible de compléter l'enquête que nous poursuivons actuellement. Nos collègues savent en effet que le Rat musqué, importé en France il y a une trentaine d'années en vue de la production de la fourrure, n'a pas tardé à franchir les clôtures des élevages s'établissant ensuite dans la nature où il s'est multiplié depuis une décade d'une façon inquiétante. Il est difficile d'estimer les dégâts occasionnés par ce rongeur aquatique qui mine, pour y creuser ses terriers, les berges des rivières, les digues et d'une façon générale tous les ouvrages de retenue d'eau.

A la demande des pays étrangers dont certains ont eu particulièrement à souffrir des déprédations de ces animaux indésirables - la Hollande notamment - la France essaye actuellement de mettre sur pied une organisation de lutte méthodique dont la première phase consiste à dresser la carte des zones infestées par le Rat musqué. Cette carte nous a permis de constater que ce rongeur s'étend maintenant sur près de 100;000 km<sup>2</sup> de notre territoire et progresse notamment - pour la tache de la région parisienne - en direction de la Bretagne à l'Ouest, de l'Anjou vers le Sud-Ouest, au Sud de Paris, vers l'Est. La région de Pi-Thiviers en est abondamment pourvue et il n'est pas exclu qu'il se trouvent déjà sur l'Essonne et le Loing ainsi que sur leurs affluents. De même nous serions fort surpris qu'ils n'occupent pas déjà les marais de Sceaux du Gâtinais.

Notre enquête se heurte malheureusement à de nombreuses difficultés dont l'une des principales réside dans le fait que la peau du Rat musqué ayant une certaine valeur, bien des gens n'ont aucun intérêt à voir disparaître cette source de profit et ménagent soigneusement leur chaptel de reproducteurs. C'est pourquoi je m'adresse à nos collègues, certain que les Naturalistes qui sont désintéressés par nature - peut-on dire! - seront à même de nous fournir des renseignements dignes de foi.

J'espère qu'il se trouvera, à l'A.N.V.L., quelques mammalogistes susceptibles de nous renseigner sur la région du Loing et environs. Le Rat musqué ou Ondatra est un animal essentiellement aquatique qui vit dans les rivières, canaux, étangs, marais, etc. On peut rencontrer des individus en migration loin de l'eau, notamment en automne. En France, le Rat musqué est souvent appelé Ragondin, mais c'est une confusion car si le Rat musqué s'est montré nuisible, il n'en est pas de même du Ragondin qui pèse 6 à 7 kilos tandis que le Rat musqué ne pèse que 1 à 1,300 kg. Le Ragondin, de la taille d'un chien Cocker, à la queue ronde, le Rat musqué, de la grosseur d'un Lapin de garenne, a la queue plate.

C'est un animal essentiellement herbivore se nourrissant principalement d'herbes aquatiques; les cressonnières, cultures situées à proximité des eaux, peuvent subir ses dégâts. Le terrier a de 8 à 20 cm. de diamètre; son ouverture se trouve sous l'eau; une galerie principale conduit à une chambre d'où peuvent partir plusieurs galeries en cul de sac ou galeries d'aération. Les indices les plus certains de la présence du Rat musqué sont l'existence de terriers dans les berges et celle de huttes dans les étangs et marais; en outre, l'existence de chenaux libres, de 20 à 30 cm. de large dans la végétation couvrant la surface d'un étang; la présence de plantes aquatiques coupées à la base flottant dans les chenaux et d'empruntes caractéristiques sur les vases et les berges permettent de soupçonner facilement la présence du Rat musqué.

Transmettre tous renseignements sur la présence du Rat musqué dans la Vallée du Loing soit à notre secrétariat, soit directement au Laboratoire des Vertébrés de l'Institut national de la Recherche agronomique, Route de Saint Cyr à Versailles, qui est chargé de la centralisation des renseignements.

Jacques - R. AUBRY.

ORNITHOLOGIE

NEMOURS, GITE D'ETAPE POUR LES CIGOGNES.- Le 27 août 1954, à 17 heures, trois Cigognes blanches (*Ciconia ciconia* L.) sont venues se poser sur la cheminée (côté Ouest) du Château de Nemours; elles s'y sont reposées toute la nuit pour s'envoler le 28 à 9 h.40. A signaler que deux Cigognes sur les trois étaient baguées, à la patte droite bien entendu; une des bagues était très large et occupait un tiers environ de la jambe, l'autre bague était plus étroite et entourait le tarse. Il est regrettable que nous n'ayons pas pu lire les inscrip-

tions de ces bagues, mais les photographies prises ne le permettaient pas; je suppose, sous toutes réserves, qu'elles pouvaient provenir de la station de bagage d'Helgoland, mais il y a d'autres endroits où l'on bague actuellement dans le N.-E. de l'Europe. Par exemple, une cigogne jeune, au nid, baguée le 30 juin 1951 à Hainchen (Hessen) en Allemagne, a été trouvée morte à Betschdorf (Bas-Rhin); une autre baguée le 16 juin 1951 à Sélestat (Bas-Rhin) a été trouvée morte le 23 septembre 1951 à Saint Priest (Haute-Vienne).

On a constaté que le nombre des couples reproducteurs en Alsace subit des fluctuations importantes: leur nombre était de 105 en 1949; tombé à 74 en 1950, il est remonté à 107 en 1951 et retombé depuis. La ville de Strasbourg en possédait plusieurs dizaines et n'en avait plus qu'un couple en 1950-51; Strasbourg-camp en comptait de 19 à 21. Un fait important à noter est le suivant: La Suisse qui, aux environs de 1900, possédait 190 couples, n'en comptait plus que 90 en 1910-20, un seul en 1949 et actuellement aucun. L'aire de reproduction de la Cigogne blanche tend à se déplacer vers le Nord et l'Est de l'Europe pour des raisons encore inconnues. La Suisse, située à la limite S.-O. de l'aire de reproduction de l'Europe centrale a été abandonnée en un demi siècle; l'Alsace et le Pays de Bade subiront probablement le même sort.

Les Cigognes sont estivales dans l'E. de la France et passent plus ou moins régulièrement dans les autres parties; elles habitent le Nord de l'Afrique, l'Ouest et le centre de l'Asie; l'hiver, elles émigrent jusqu'au Sud de l'Afrique, en général plus loin que le Tchad, les Indes et l'île de Ceylan. Elles sont parfois erratiques dans leurs déplacements, ce qui expliquerait les deux visites qu'elles firent à Nemours le 27 août 1954 et le 8 août 1952 où 5 cigognes se posèrent sur la cheminée, haute de 25 m., de l'ancien Couvent des Récollets (ancienne brasserie Delvigne) et y restèrent une trentaine d'heures, ce qui fit écrire à notre concitoyen Vaillot qu'elles voulaient "témoigner ainsi de la sympathie qu'elles voulaient adresser au propriétaire des Récollets, ornithologiste passionné". Avant cette date, les Cigognes n'avaient été signalées à Nemours qu'aux environs de 1857.

Jean LASNIER.

#### MALACOLOGIE

SUR L'EPIPHRAGME D'HIVER D'HELIX POMATIA.— Un spécimen d'*Helix pomatia* trouvé en mars à Fontainebleau présentait son épiphragme d'hiver. Il s'agit d'une cloison d'un blanc pur obturant complètement l'orifice. Cette cloison suit le bord columellaire sur 1 cm., puis s'écarte légèrement du péristôme et se trouve enfoncée alors de 6 mm. Elle s'appuie sur le dernier tour en relief, ce qui forme une échancrure concave dans son contour ovalaire. L'animal inerte se voyait par transparence; il était retiré d'un centimètre environ à l'intérieur, ménageant ainsi une chambre sous l'épiphragme. Le mollusque resta ainsi plusieurs jours, puis, s'animant, repoussa la cloison qui se détacha d'un bloc sans subir le moindre dommage.

L'escargot observé est un adulte de taille normale: hauteur 40 mm., diamètre 42 mm. L'épiphragme mesure 26 sur 21 mm.; sa face tournée vers l'extérieur est bombée: hauteur 3,3 mm. pour une épaisseur réelle de 1 mm. mesurée au bord, soit une convexité relative de 3 environ par rapport à l'épaisseur et de 1/8 par rapport à la longueur. Sa surface externe est grenue à l'œil nu; au grossissement 12, elle apparaît gaufrée de très petites et nombreuses cavités irrégulières. La face interne est tapissée d'une membrane jaune, marron sur les bords qui sont, ainsi que la partie blanche, réfléchis légèrement sur le test. Un pédoncule irrégulier, de position centrale, est peut-être le point formé et quitté en dernier lieu par l'animal. Sous cette membrane et au même grossissement, on aperçoit de très nombreuses tubérosités serrées les unes contre les autres. La sculpture, concave à l'extérieur, convexe à l'intérieur, est donc à l'inverse de la forme générale de l'épiphragme.

La face extérieure réagit vivement à l'acide chlorhydrique; la partie blanche est donc calcaire. Au contraire, la membrane interne ne fait pas effervescence. Le même phénomène a lieu pour la matière qui constitue en majeure partie le test, calcaire, et le périostracum ou épiderme protecteur, de nature organique. On sait que le test est formé de sels minéraux parmi lesquels principalement le carbonate de chaux et d'une matière organique, la conchyoline, pratiquement inattaquable aux acides. On peut supposer que lorsque l'animal a épuisé ses ressources en calcaire pour fabriquer l'épiphragme, il le tapisse intérieurement de cette substance.

Le Mollusque observé, placé immédiatement après la reprise de son activité dans de mau-

voisines conditions de vie (atmosphère confinée d'une boîte fermée, manque de nourriture et d'humidité) boucha à nouveau son ouverture d'une membrane très mince, puis se étira à l'intérieur comme précédemment. La membrane était incomplète et présentait une ouverture parfaitement ronde, de quelques millimètres de diamètre occupant là encore une position centrale.

Yves QUIDEAU.

#### ENTOMOLOGIE

##### ROLE DU FACTEUR HYGROMETRIQUE DANS L'ÉCOLOGIE ET LA BIOLOGIE DES INSECTES XYLOPHAGES.-

Si, depuis longtemps, on a constaté l'importance qu'il convenait d'attribuer au facteur hygrométrique dans la biologie des stades larvaires et nymphaux de bien des xylophages, on a trop négligé l'action prépondérante de ce facteur sur l'écologie de ces mêmes insectes après leur éclosion. Ainsi, on a souvent observé des xylophages hygrophiles et en particulier des Cerambycidae qui normalement se rencontrent sur les fleurs seulement par temps humide et qui, par temps sec, se plaquent en plein soleil, sur les arbres morts sur pied, les planches fraîchement sciées, etc. Cette observation est valable aussi bien pour les mâles que pour les femelles; il ne s'agit donc pas uniquement d'un phénomène en corrélation avec la ponte. Ainsi ces xylophages ne butinent que par temps humide et, par temps sec, restent sur les arbres morts. Pour quelle raison ? Nous avons tenté d'analyser le phénomène dans le courant de l'année 1946 et l'avons exposé ailleurs (CR. Acad.Sc., 1947, t. 224, pp. 756-757).

La solution est simple si nous abordons le phénomène du point de vue théorique, en considérant la structure de la fibre cellulosique et l'équilibre hygrométrique du bois dans une atmosphère d'humidité relative déterminée. Un diagramme permet de calculer l'humidité du bois en fonction de la température et de l'humidité atmosphériques. Mais comme, dans nos régions, l'humidité d'un bois sec ne descend pas au dessous de 15 %, l'arbre mort devient un volant hygrométrique à forte inertie et, par temps de sécheresse, évapore des quantités importantes d'eau, ce qui permet la constitution de manchons d'air humide autour des troncs. Par temps humide, par contre, l'arbre réabsorbe de l'eau sous forme de vapeur, les molécules d'eau pénétrant peu à peu jusqu'au cœur de l'arbre. Ainsi s'établit un véritable rythme hygroscopique basé sur l'échange de la vapeur d'eau entre l'arbre mort et le milieu environnant, rythme variable suivant les saisons et venant se superposer au rythme journalier correspondant.

Nous avons pris comme exemple les mesures effectuées en Forêt de Fontainebleau, aux Gorges de Franchard, sur un chêne mort sur pied depuis environ trois ans. L'humidité relative de l'atmosphère était de 56 % au niveau du sol, de 48 % à 1,50 m. à l'ombre et de 37 % au soleil. La température de l'air était de 21°, celle du bois, au soleil, de 35°. Le diagramme nous montre immédiatement que l'humidité du bois sera de 9 % en cas d'équilibre pour 21° et 48 %, de 6,8 % pour 35° et 37 %. Or, le bois de ce chêne en contenait 22 %. Une intense évaporation modifiait donc continuellement l'humidité de l'air et sous les écorces déhiscentes, lieu préféré des insectes xylophages, un matelas d'air restait immobile.

Cette humidité élevée ne se rencontre que contre le tronc de l'arbre, dans un étroit manchon d'air humide qui suffit aux insectes xylophages hygrophiles. En ce qui concerne les galeries larvaires et les logettes nymphales, une remarque analogue s'impose. En effet, les téguments larvaires et nymphaux ne protègent que très mal contre la sécheresse et les larves, ainsi que les nymphes, surtout au moment de l'éclosion, exigent une humidité atmosphérique élevée. Si nous nous reportons encore une fois au diagramme et si nous admettons que les limites extrêmes de la température du bois puissent être de 0° et 30°, que l'humidité relative du bois reste aux environs de 15 % pendant la vie larvaire active, nous obtiendrons pour l'humidité de l'air de la logette, des valeurs oscillant entre 74 et 77 %, c'est-à-dire une humidité élevée et stable. Notons que, normalement, l'humidité des bois attaqués par les xylophages dépasse largement 15 %, atteignant souvent 20 et même 25 %.

Ainsi, nous pensons avoir démontré toute l'importance qu'il convient d'attribuer au facteur hygrométrique dans la biologie larvaire et l'écologie des adultes; même dans les cas où, en apparence, ce facteur semble ne pas intervenir, il peut être de la plus grande importance et dominer toute la vie de l'insecte.

A. Kh. IABLOKOFF.

CAPTURES.- *Macrocephus linearis* Schr. (Hyménopt.) à Samoie-sur-Seine (coll. Pic); *Aedes Lesnei* Ségué (Dipt.) à Samoie; *Argiope Bruennichi* (Arachn.) à Fbleau; *Thrombicula autumnalis* (Acarien) à La Cx en Brie.

OBSERVATIONS ET NOTES DE CHASSES: MOIS DE JUIN 1954.- Lépidoptères (Les numéros renvoient au Catalogue Lhomme): Papilionidae: 4 *Papilio Machaon*, génération vernale, Valence, jardin, 5/VI.- Pieridae: 10 *Aporia crataegi*, mâle, Valence, Les Usages, 17/VI; 12 *Pieris rapae metra* Steph., génér. vern., Valence, jardins, 3,5,10,24/VI; 14 *Pieris napi napaeae* Esp génér. estivale, Valence, jardin, 26/VI; 19 *Anthocharis cardamines*, mâle, Valence, jardin, 3,6/VI; 21 *Gonepteryx rhamni*, mâles, Bois de Valence, 17/VI; Valence, 24/VI.- Nymphalidae: 95 *Limenitis populi*, Valence, Les Usages, se pose sur la vase de la mare asséchée, 17/VI, Valence, 22/VI, Bois de Valence, 24/VI; 99 *Aglais urticae*, Valence, les Usages, 17/VI, jardin, 24/VI; 101 *Polygonia c-album*, Valence, Jardin 28/VI; 109 *Melitaea Phoebe*, Valence, La Saffrenière, 17/VI; 119 *Argynnis Selene*, Bois de Valence, 6/VI.- Lycaenidae: 169 *Polyommatus Icarus*, mâle, Bois de Valence 11/VI.- Hesperidae: 211 *Hesperia malvae*, Bois de Valence 11/VI.- Lithosiidae: 257 *Tyria jacobaeae*, Valence, jardin, 1,3,5,9,10,13,21,29/VI; 269 *Diacrisia lubricipeda*, Valence, rus, 1/VI; 275 *D. mendica*, femelle, Valence, rus, 3/VI; 282 *Arctia caja*, femelle ex-larva, Valence, 15/VI, mâle ex-larva, Valence, 18/VI; 283 *Arctia villica*, Valence, 2,9,10,13/VI.- Noctuidae: 290 *Chloridnea dipsacea*, Valence, 20/VI; 333 *Feltia exclamationis*, femelle, Valence, lumière, 21/VI, 18/VI; 341 *Agrotis pronuba*, ex-pupa Valence, jardin, 23/VI; 645 *Parastichtis monoglypha*, Valence, 30/VI; 897 *Polypogon barbalis* Valence, 11/VI.- Ceruridae: 975 *Dicranura erminea*, femelle ex-larva, Bois de Valence, 17/VI; larva 30/VIII 53, pupa 31/VIII 53.- Geometridae: 1043 *Angerona prunaria*, mâle, Valence, lumière, 19/VI; 1231 *Cidaria fulvata*, Valence, lumière, 17/VI; 1423 *Horisme vitalbata*, Valence, lumière, 1/VI; 1532 *Hemitha aestivaria*, Valence, lumière, 17;19/VI; 1540 *Hemistola chrysopraria*, Valence, 29/VI.- Pyrallidae: *Crambus culmellus*, Valence, 21/VI.- Pterophoridae: *Alucita pentadactyla*, Bois de Valence, 11,17/VI.- Tortricidae: *Euxanthia hamana*, Valence, lumière, 22/VI; *Tortrix viridana*, Bois de Valence, 11;17/VI.- Tinaeidae: *Trichophaga tapetzella*, Valence, habitation, 17/VI.

Coléoptères: Les numéros renvoient au Catalogue Guardet: Pterostichidae: 176 *Agonum sexpunctatum*, Bois de Valence, courant sur la vase d'une mare asséchée, 17/VI.- Gantheridae: 1072 *Dasytes coeruleus*, Valence, Les Usages, 13/VI.- Cleridae: 1093 *Clerus mutillarius*, Valence, Les Usages, sur les chênes abattus, 17/VI; 1097 *Trichodes alvearius*, Valence, jardin 5/VI, Bois de Valence, 17/VI.- Coccinellidae: 1363 *Propylea quattuordecimpunctata*, Valence, jardin, 6,11,12,14/VI, ab. *leopardina* Ws., 7/VI.- Dermeestidae: 1419 *Anthrenus pimpinellidae* Valence, jardin, 3/VI.- Elateridae: 1474 *Ampedus cinnabarinus*, Valence, les Usages, 13/VI; 1496 *Athous haemorrhoidalis*, Valence, jardin, 29/VI.- Lyctidae: 1551 *Lyctus linearis*, Valence, habitation, sortant de galeries creusées dans la porte d'un placard, 7/VI.- Oemeridae: 1605 *Oedemera nobilis*, Mâle, les Usages, 17/VI.- Pyrochroidae: 1617 *Pyrochroa serraticornis* femelle, Valence, jardin, 3/VI.- Mordellidae: 1639 *Mordella fasciata*, Valence, les Usages, sur les fleurs de *Leucanthemum vulgare*, 17/VI.- Tenebrionidae: 1715 *Tenebrio obscurus*, Valence, habitation, 16/VI; 1717 *Cylindronotus lanipes*, Valence, parc, 1/VI.- Cerambycidae: 1730 *Leptura fulva*, Valence, 25, 28/VI; 1733 *L. (Sphenalia) revestita* ab. *ferruginea* Muls., Bois de Valence, mâle, 11/VI; 1735 *L. (Strangalia) maculata* Poda, Valence, femelle, 9/VI, mâle 17/VI; 1738 *L. nigra*, Valence, les Usages, sur les fleurs de la Ronce, 13,17/VI; 1746 *Stenopterus rufus*, Bois de Valence, 17/VI; 1772 *Plagionotus arcutus*, Valence, les Usages, sur les chênes abattus, 17/VI; 1773 *Xylotrechus rusticus*, femelle, Valence, les Usages, sur du Bouleau en stères, 13/VI; 1777 *Clytus arictis*, femelle, Valence, jardin, 22/VI.- Chrysomelidae: 1824 *Crioceris lilii*, Valence, jardin, sur *Lilium candidum*, 1/VI; ? *Leptinotarsa decemlineata*, Valence, jardin, tous les jours à partir du 14/VI; *Melasoma populi*, Valence, Les Usages, très nombreux sur les rejets de *Populus*, 13,17/VI.- Scarabaeidae: 2551 *Trichus zonatus* var. *gallicus* Heer, Valence, jardin, 3/VI; 2553 *Oxythyrea funesta*, Valence, jardin, 3/VI; 2554 *Cetonia aurata*, Valence, jardin, 6/VI.- Curculionidae: 2092 bis *Liparus coronatus*, Valence, jardin, 29/VI.

Jean VIVIEN.

CAPTURES.- Lépidopt.: *Hydroscia boreali* Pier., Bois de Chartrettes; *Lithocolletis plantani*, au bord des routes à Fbleau; *Tapinostola hallmanni*, Fbleau; *Eulia formosana*, sur Pin sylvestre à Fbleau; *Lycaena thersites*, bord de Seine, Sernaize, Chartrette, Fontaine le Port. Coléopt.: *Opilo pallidus*, Fbleau; *Nudobius lentus*, dans la mousse à Bois le Roi; *Orchesia undulata*, sur branches mortes de Hêtre, Forêt de Fbleau; *Anobium fagi*, id.; *Boletophagus reticulatus*, sur *Ungulina betulina*, Fbleau; *Polygraphus polygraphus* et *Crypturgus cinereus* sur écorce d'*Epicea* mort en Forêt de Fbleau.

MYCOLOGIE

L'ETE MYCOLOGIQUE 1954 A FONTAINEBLEAU: 320 ESPECES DONT 19 NOUVELLES POUR LA MICRO-MYCOFLORE.- Une poussée fongique d'été abondante, exceptionnelle en Forêt de Fontainebleau, s'est poursuivie du 15 août à fin septembre 1954 par suite de pluies automnales précoces et abondantes (210 mm. en 45 j. sur 57 du 1<sup>o</sup> août au 27 septembre). Nous avons donné quelques relevés d'observations pour juillet au bulletin précédent (p.81). Nos prospections, très assidues, se sont continuées notamment en septembre, avec la participation de nos collègues R.Gros, J.Schwab, C.Jacquot, J.Vivien, C.Vrignaud, Malmy. 320 espèces environ ont été recensées. Notre sortie publique du 12 septembre a permis la vulgarisation de 150 espèces. La magnifique excursion du 25 septembre, bien que non située au moment de la poussée maximum, a bénéficiée de la présence des plus éminents spécialistes (H.Romagnési, Mme M.Le Gal, G. Robert, G.Malençon, L.Imler, etc. Pour cette raison, elle totalisa 240 espèces parmi lesquelles 19 nouvelles pour notre micromycoflore, ce qui en porte l'inventaire actuel aux environs de 2.700 espèces. A ce sujet, les remarques que nous avons formulées en 1951 ici-même (p.158) conviennent toujours: Un tel nombre d'espèces nouvelles pour la région trouvées au cours d'une seule excursion ne concerne pas des champignons nouvellement apparus, et très peu des espèces en voie d'extension; la plupart étaient baptisées autrement par les anciens auteurs (avant 1930) ou correspondent à des formes isolées d'après des espèces linéennes abandonnées, démembrées et disparues des relevés modernes.

Les 19 espèces inédites pour la région sont: *Hebeloma spoliatum* Fr. (ssu Hühn. & Romagn.) = *H. radicatatum* Cooke (ssu Konrad et Maublanc); *Tubaria pallidospora* (Lge) Hühn. & Romagn.; *Leptonia Turci* (Bres.) Kühn. & Romagn.; *Lactarius pterosporus* Romagn. du groupe fuliginosus; *L. fulvissimus* Romagn., du groupe subdulcis; la var. *velutinus* Bertill. du *L. velle-reus*. Six Russules: *Russula persicina* ssu Metz. & Zvara, du groupe luteotacta; *R. chloroides* Kromb. du groupe *delica*; *R. cutofracta* Cke, voisine de *cyanoxantha*; *R. laurocerasi* Mlz. du groupe foetens; *R. farinipes* Romell du même groupe; *R. curtipes* Schaeff. du groupe integra. *Hygrophorus* (*Limacium*) *chrysaspis* Metrod, nom sous lequel doivent être classées la plupart des récoltes antérieures déterminées *H. cossus*; *Clavaria* (*Clavella*) *dissipabilis* Brit. à clavules jaunes comprimées; *Cantharellus ianthinoxanthus* Maire à hymenium gris-rosé et chapeau crème-carné; *Trametes serialis* Fr. sur *Epicea*; *Hygrophorus Reai* Maire var. *insipidus* Lge du groupe coccineus; *Calodon* (*Hydnum*) *caeruleum* Fl.dan. à chapeau azur-lilacé et chair gris-bleu ardoisé; *Coryne urnalis* Nyl.; *Coriolus obducens* Pers. voisin de *connatus*; *Helvella* (*Leptopodia*) *atra* König.

18 - 31 août: Bois de Valence (J.Vivien): *Amanita vaginata plumbea, rubescens*; *Lepiota procera*; *Hypholoma fasciculare*; *Clitopilus prunulus*; *Lactarius plumbeus*; *Russula nigricans, cyanoxantha, emetica*; *Boletus edulis, aereus, scaber, tessellatus, rufus, duriusculus*; *Hydnum repandum*; *Cantharellus cibarius*; *Helvella elastica*. Prés: *Agaricus campester*; *Lycoperdon perlatum*. Forêt d'Echou: *Coprinus picaceus*; *Clitocybe odora*; *Boletus edulis, scaber, aereus, rufus duriusculus*.

Gros Buisson - Aiguisoirs: *Amanita citrina alba, rubescens*, *Lepiota procera*; *Cortinari-rius violaceus*; *Collybia radicata*; *Clitocybe infundibuliformis*; *Lactarius deliciosus*; *Rus-sula cyanixantha, emetica*; *Boletus scaber*; *Cantharellus cibarius*; *Lycoperdon perlatum*; *Sclero-derma aurantium*.

Rocher Saint Germain: *Amanita vaginata fulva, rubescens*; *Coprinus comatus*; *Psalliota silvicola*; *Russula amoena* fa *citrina*; *Boletus edulis, scaber, rufus, badius, variegatus*; *Helwel-la crispa*; *Exidia glandulosa*. Buttes de Franchard: *Boletus variegatus, scaber*. Ecoyettes: *Amanita pantherina*.

20 août: Vente des Charmes (P.Doignon): *Marasmius peronatus*; *Boletus purpureus*; *Mycena sanguinolenta, pura*; *Volvaria volvacea*; *Pluteus nanus, cervinus*; *Russula chameleontina, aluta-cea*; *Lycoperdon perlatum*; *Phallus impudicus*; *Dryodon coralloides*.

29 août: Gros Fouteau-Puits au Géant (id.): *Cantharellus tubaeformis*; *Cortinari-rius bo-laris, elatior, torvus, multiforme, alboviolaceus*; *Craterellus cornucopioides*; *Rozites caperata*; *Amanita phalloides, pantherina*; *Lepiota clypeolaria*; *Pluteus salicinus*; *Psalliota silva-tica*; *Psathyrella hydrophila*; *Phollota mutabilis*; *Inocybe lanuginosa, fastigiata*; *Clitopi-lopsis mandulus*; *Collybia platyphylla, fusipes, dryophila, radicata*; *Xerula longipes*; *Mycena galericulata*; *Mycena inclinata*; *Lactarius plumbeus, chrysorrheus, blennius, fuliginosus*; *Pleuro-tus ostreatus*; *Russula albonigra, nigricans, virescens, heterophylla, vesca, fragilis, atropur-*



purea, lutea; Hygrophorus Russula; Paxillus involutus, atrotomentosus; Boletus cyanescens, felleus, granulatus, subtomentosus, chrysentheron, badius, edulis, reticulatus, erythropus; Fistulina hepatica; Hydnum ferrugineum; Clavaria stricta; Tremellodon gelatinosum; Tremella mesenterica.

6 septembre: Bois des Seigneurs (R.Gros): Amanita pantherina, solitaria, incurata; Boletus purpureus, Queleti; Hebeloma radicosum; Collybia maculata; Cortinarius purpurascens; Clitocybe odora; Russula lepida, delicata, aurea; Psalliot. silvatica; Hygrophorus niveus, pratensis; Hydnum cirrhatum; Ganoderma lucidum. Magnifique récolte d'Amanita incurata.

7 septembre: La Faisanderie (P.Doignon): Amanita junquillea (=gemmata), Lepista amara.

8 septembre: Bas Bréau (id.): 70 espèces, dont: Amanita pantherina; Lepiota echinacea; Rozites caperata; Hebeloma anthracophilum; Cortinarius collinitus, elatior, torvus, fulmineus, multiforme, violaceus; Collybia dryophila, maculata; Tricholoma sulfureum; Armillaria mellea; Lactarius uvidus; Russula albonigra, lepida, virescens, Pelterani, fallax, foetens, fellea, ochroleuca, sardonica, alutacea; Boletus bovinus, reticulatus, luridus, purpureus; Peziza vesiculosa.

10 septembre: Bois de Valence - Les Usages et Beurepaire (J.Vivien): Amanita Caesarea, plumbea, muscaria, pantherina, phalloides; Coprinus comatus; Cortinarius purpurascens; Lactarius vellereus; Russula sp.; Boletus rufus, scaber, dâriusculus; Cantharellus tubaeformis lutescens; Cratereillus. Forêt de Champagne: Amanita ovoidea; Cortinarius largus; Clavaria formosa. Butte aux Aires-Mt Ussy: Lepiota procera; Amanita phalloides; Lactar. deliciosus.

10 septembre: Bois de la Madeleine (P.Doignon): Lactarius hepaticus; Tricholoma acerbum; Collybia butyracea; Boletus felleus.

12 septembre: Barnolets (J.Schwab): Amanita excelsa f. maxima, spissa; Cortinarius Berkeleyi, balteatus; Entoloma lividum, clypeatum; Tricholoma rutilans; Acanthocystis geogenius; Hygrophorus Russula; Hydnum repandum, rufescens; Lactarius deliciosus.

12 septembre: Tête à l'Ane - Fosse à Rateau (P.Doignon, R.Gros, C.Vrignaud, J.Vivien): 160 espèces dont: Amanita ovoidea, porphyria, pantherina, phalloides, muscaria; Lepiota latispora, acutesquamosa; Coprinus micaceus; Psathyrella hydrophila; Stropharia aeruginosa; Flammula hybrida; Pholiota aurivella cerifera; Hebeloma radicosum; Cortinarius collinitus, elatior, largus, torvus, purpurascens, fulmineus, caeruleus, bolaris, calochrous, subpurpurascens, fulgens, balteatus, rigidus; Inocybe asterospora, fastigiata, lanuginosa; Clatopilopsis mundulus; Collybia distorta, radicata gracilis; Marasmius oreades, coherens, androsaceus; Cystoderma amianthinum; Galerina hypnorum; Tricholoma album, equestre; Pleurotus ostreatus stipitarius; Lactarius uvidus, pyrogalus, aspideus, vellereus, subdulcis, camphoratus; Russula densifolia, claroflava, lepida, xerampelina, aurata; Hygrophorus Russula; Boletus castaneus, Queleti, rufus, reticulatus, purpureus; Polyporus sulfureus, giganteus; Melanopus varius picipes; Leptoporus adustus; Fistulina; Sarcodon imbricatum; Phaeolus nidulans; Clavaria botrytis, cinerea, cristata; Phallus caninus; Tremellodon gelatinosum; Calocera viscosa; Otidea onotica.

13 septembre: Bois de Valence (P.Doignon, R.Gros, J.Schwab): 90 espèces dont: Amanita Caesarea, incuratanaspera, spissa, muscaria aureola ssu Lge; Entoloma lividum, clypeatum; Tricholoma sejunctum, pessundatum; Nyctalis asterophora; Clitocybe candicans; Lactarius torminosus, controversus, plumbeus, pyrogalus, fuliginosus, vellereus, quietus; Russula amoena, serotina, aurata, violacea; Hygrophorus coccineus; Boletus calopus; Trametes rubescens; Clavaria aurea; Cortinarius hinnuleus, rigidus, calochrous, balteatus, anomalus, armillatus, paleaceus.

15 septembre: Béhourdière (P.Doignon): Leptonia sericella; Lactarius hepaticus.

17 septembre: Vente des Charmes (R.Gros, P.Doignon, Malmy): Amanita solitaria; Lepiota metulaespora; Tricholoma ustale, sulfureum bafonium; Pluteus phlebophorus; Leptonia lampropus; Cortinarius bolaris, balteatus; Pholiota adiposa; Nyctalis asterophora; Cantharellus tubaeformis var. lutescens.

18 septembre: Bois de Valence (J.Schwab): Amanita crocea ssu Kühn. & Romagn.

18 septembre: Bois de Valence (R.Gros): Amanita crocea, Clavaria vermicularis, Panus torulosus; Lentinus cochlearius; Leptoporus caesius.

19 septembre: Canche Guillémotte (P.Doignon): Psalliot. arvensis; Omphalia integrella, Macropoda macropus, Boletus viscidus, elegans; Cyathus hirsutus.

19 septembre: Bois des Seigneurs-Barnolets (R.Gros, J.Schwab): Amanita Caesarea; Tricholoma sejunctum, saponaceum; Stropharia albonitens; Clavaria coralloides, cinerea, grisea, botrytis; Cantharellus sinuosus; Cortinarius Berkeleyi; Helephora palmata; Phaeolus Schweinitzi.

21 septembre: Ventes Lopinot (R.Gros): Inocybe perbrevis; Cortinarius prasinus, splendens, collinitus, rigidus; Hygrophorus penarius, chrysodon, conicus; Clavaria aurea.

25 septembre: La Solle - Les Barnolets (H. Romagnesi, Mme M. Le Gal, G. Robert, G. Malençon, L. Imber, Ostoya, R. Joguet, C. Jacquot, Landier, P. Doignon, R. Gros, Bergeron, Malmé); 70 participants; session de la Société mycol. de Fr.; 240 espèces dont (+ rare, ++ très rare, +++ nouveau pour la région): Barnolets: Amanita Caesarea, vaginata umbriholutea, porphyria, spissa, ampla; Lepiota excoriata, gracilentata, umbonata, acutesquamosa, +echinacea, cristata, +irrorata; Psalliota silvicola abruptibulba; Psathyrella hydrophila, +conopsea, +subatrata; Hebeloma +++spoliatum; Cortinarius Berkeleyi, largus, torvus, purpurascens, fulmineus, multiformis, caerulescens, violaceus, alboviolaceus, bolaris, hinnuleus, ++bicolor, +cephalixus, ++obtusus, mucifluus, subturbinatus, infractus; Inocybe +asterospora, +maculata, +incarnata; Tubaria +++pallidospora; Leptonia +++Turci; Tricholoma sejunctum, saponaceum; Leucopaxillus pseudacerbus; Acanthocystis geogenius; Lactarius bliennius, uvidus, fuliginosus, zonarius, velereus et var. +++velutinus, subdulcis, subpterosporus, mitissimus, +++pterosporus, fulvissimus, pallidus; Russula delicata, albionigra, nigricans, adusta, lepida, cyanoxantha, emetica et var. ++crenulata, silvestris, fortens, ochroleuca, fellea, atropurpurea, caerulea, Velenovkyinpseudointegra, +++persicina, ++chloroides, aurata, +++cutedructa, +++laurocerasi, ++Raoulti, +++curtipes, ++Romelli, +++farinipes, +olivacea, +rosea, Pelterai, vesca, heterophylla; Hygrophorus niveus, Russula, +++chrysoaspis, pudorinus, nemoreux, penarius, Paxillus atrotomentosus; Gomphidius glutinosus; Boletus felleus, chrysentheron fa., edulis, luridus, erythropus, +regius; Leptoporus brunalis, perennis, +albidus; Hednum repandum; Clavaria cristata, cinerea violascens, formosa, flava, aurea, +versatilis, +++dissipabilis; Cantharellus tubaeformis lutescens, +++ianthinoxantus, +cinereus; Lycoperdon echinatum; Melanogaster variegatus; Crucibulum vulgare; Lenzites tricolor; Trametes +++serialis; Cepedonium chrysoreticulatum; Amanita excelsa; Clitocybe brina; - Solle: Cystoderma amianthium var. rugosoreticulatum; Amanita excelsa; Clitocybe gallinacea; Cortinarius paleaceus, ochroleucus, rigidus, splendens, fasciatus, armillatus, decipiens, hemetrichus, cephalixus, triformis, calochrous, crocaeruleus, turgidus, obtusus; Marasmius coherens, ramealis, oreades; Leucopaxillus amarus; Mycena pelianthina, sanguinolenta; Lactarius pallidus, camphoratus, vietus; Hygrophorus +++Reai var. insipidus, eburneus, +miniatus; Pleurotus +pulmonarius; Leptonia sericella; Russula drymeia, +torulosa; Panellus stipticus; Inocybe dulcamara; Crinipellis +stipitarius; Clitocybe candicans; Gomphidius +roseus; Boletus parasiticus; Calodon +++caeruleus, ferrugineus, velutinum, zonatum; Sarcodon fuligineoalbum; Coryne +++turnalis; Coriolus +++obducens; Phaeolus nidulans; Physarum mutans; Diatrypa stigma; Helvella +++atra; Xanthochrous radiatus var. nodulosus.

Pierre DOIGNON.

ARCHEOLOGIE

UN AQUEDUC GALLO-ROMAIN A PROTEGER.- Mon collègue Cozot, de Douchy (Loiret) me signale qu'au cours de l'ouverture d'une carrière par la municipalité de Douchy, à 1 km. à l'W. du bourg, entre la Rte Nationale et l'Ouanne, l'aqueduc gallo-romain menant les eaux de la Fontaine Ste Anne de Douchy à Trigères a été mis à jour. Il a une profondeur de 2 m., une section de 35 x 40 cm., les parois latérales et le fond sont noyés dans un ciment rose; la partie supérieure est en dalles calcaires. 30 cm. environ de cette canalisation ont été détruits avant que Cozot en soit prévenu. Il aurait été également mis à jour un ensemble de constructions et de puits (remplis de cailloux) et des amas de terre glaise "en forme de cônes renversés". Je pense que cette découverte intéressera nos collègues et je souhaite que l'intervention des sociétés savantes de la région empêche la dispersion totale des vestiges.

Roger BONNEMERE.

METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE D'AOUT 1954 A FONTAINEBLEAU.- Le mois d'aout a été un peu frais, très fortement arrosé (pluies quotidiennes du 6 au 25 et très fortes chutes à caractère automnal); la nébulosité a été très élevée, l'insolation et l'évaporation très déficitaires. Thermo: Moyenne 16,23° (norm. 16,8); moy. des min. 10,9 (n. 11,2); des max. 21,5 (n. 22,6) min. abs. 7°2 (n. 5,3); max. abs. 34°6 (n. 31°2).- Pluvio: Lame 128,6 mm. (n. 49,7) en 22j. (n. 10) et 0j. de gouttes; durée 76,1 heures (n. 26); max. en 24 h. 33,5.- Hygro: Moy. 75,5 % (n. 72,4); moy. des max. 99,0 (n. 98,8); des min. 51,5 (n. 46).- Nébulosité: Moy. 64,7 % (n. 49,6); matin 68, midi 71, soir 55.- Evaporo: Lame 38,9 mm. (n. 60).- Anémo: SW 12j., W 8, NW 4.- Nombre de jours: Grêle 1, orage 3, brouillard 5, insolation nulle 11, insolation continue 3.

Ronéotypé à Fontainebleau.

Le Rédacteur-Gérant: DOIGNON.



